

Délibération n°DEL-19-1156

Fonds de soutien cinématographique et audiovisuel : attribution de subventions

L'an deux mille dix-neuf le jeudi vingt-et-un novembre à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	134
Présents :	107
Procurations :	26
Date de convocation :	15 novembre 2019

Présents

Aigrefeuille	Mme Brigitte CALVET
Aucamville	M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	M. Francis SANCHEZ
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Maurice GRENIER
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, Mme Monique COMBES, M. Bernard KELLER, M. Bernard LOUMAGNE, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. François LEPINEUX
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	M. Michel ALVINERIE, M. Patrick JIMENA, M. Damien LABORDE, M. Guy LAURENT, Mme Elisabeth MAALEM, Mme Josiane MOURGUE, M. Arnaud SIMION, Mme Karine TRAVAIL-MICHELET
Comebarrieu	Mme Dominique BOISSON, M. Daniel DEL COL
Cugnaux	M. Michel AUJOUAT, Mme Pascale LABORDE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Gratentour	M. Patrick DELPECH
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE, Mme Nathalie SIMON-LABRIC
Mondonville	M. Edmond DESCLAUX
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Pibrac	Mme Anne BORRIELLO
Pin-Balma	M. Jacques DIFFIS
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	M. Michel FRANCES, Mme Marie-Dominique VEZIAN
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	M. Marc DEL BORRELLO
Seilh	M. Guy LOZANO
Toulouse	M. Christophe ALVES, Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, M. Roger ATSARIAS, M. Franck BIASOTTO, Mme Catherine BLANC, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Jacques BOLZAN, Mme Charlotte BOUDARD PIERRON, M. Maxime BOYER, M. François BRIANCON, M. Sacha BRIAND, M. Joël CARREIRAS, Mme Marie-Pierre CHAUMETTE, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, Mme Hélène COSTES-DANDURAND, Mme Martine CROQUETTE, M. Romain CUJIVES,

	M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Monique DURRIEU, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, M. Régis GODEC, M. Francis GRASS, M. Samir HAJIJE, Mme Isabelle HARDY, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Florie LACROIX, Mme Annette LAIGNEAU, Mme Marion LALANE de LAUBADERE, M. Jean-Michel LATTES, Mme Marthe MARTI, M. Antoine MAURICE, Mme Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Dorothee NAON, Mme Evelyne NGBANDA OTTO, M. Romuald PAGNUCCO, M. Jean-Louis REULAND, Mme Françoise RONCATO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, Mme Claude TOUCHEFEU, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Gisèle VERNIOL, Mme Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, M. Aviv ZONABEND
Tournefeuille	Mme Mireille ABBAL, M. Patrick BEISSEL, Mme Danielle BUYS, M. Daniel FOURMY, M. Claude RAYNAL, M. Jacques TOMASI
Villeneuve-Tolosane	Mme Martine BERGES

Conseillers représentés

	par
M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE	Annick RAMBERT

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
Mme Lysiane MAUREL	Josiane MOURGUE
M. Laurent MERIC	Claude RAYNAL
M. Philippe PLANTADE	Samir HAJIJE
Mme Béatrice URSULE	Martine SUSSET
M. Philippe GUERIN	Bernard KELLER
M. Gilles BROQUERE	François CHOLLET
M. Robert GRIMAUD	Patrick DELPECH
M. Michel SIMON	Guy LOZANO
Mme Aline FOLTRAN	Mireille ABBAL
M. Michel ROUGE	Patrice RODRIGUES
M. Bernard SANCE	Marc PERE
Mme Véronique DOITTAU	Dominique BOISSON
M. Jacques SEBI	Karine TRAVAL-MICHELET
M. Bernard SOLERA	Nicole MIQUEL-BELAUD
Mme Dominique FAURE	Annette LAIGNEAU
M. Jean-Marc BARES-CRESCENCE	Monique DURRIEU
Mme Vincentella DE COMARMOND	Pierre COHEN
Mme Marie DEQUE	Francis GRASS
Mme Marie-Jeanne FOUQUE	Pierre TRAUTMANN
M. Jean-Luc LAGLEIZE	Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER
M. Djillali LAHIANI	Jean-Jacques BOLZAN
M. Laurent LESGOURGUES	Maxime BOYER
Mme Brigitte MICOULEAU	Laurence KATZENMAYER
Mme Cécile RAMOS	Michèle BLEUSE
Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD	Sylvie ROUILLON VALDIGUIE
M. Dominique COQUART	Martine BERGES

Conseillers excusés

Pibrac	M. Bruno COSTES
--------	-----------------

Délibération n° DEL-19-1156**Fonds de soutien cinématographique et audiovisuel : attribution de subventions****Exposé**

Toulouse Métropole a inscrit les Industries Créatives et Culturelles au Schéma de Développement Économique, d'Innovation et de Rayonnement Métropolitain. Elle souhaite soutenir cet écosystème en développement qui s'appuie sur des compétences avérées et bénéficie d'une offre de formation d'enseignement supérieur reconnue sur le territoire métropolitain, en accordant un soutien financier à la production d'œuvres cinématographiques appartenant aux documentaires et au cinéma d'animation.

Ainsi, le Conseil de la Métropole a adopté le 27 juin 2019 la délibération DEL 19-0641, pour la mise en place d'un fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle dans le cadre d'un avenant à la convention de coopération Etat – CNC – Région.

A ce titre, un appel à projets a été lancé le 9 août 2019 sur le site de Toulouse Métropole. Il a été clôturé le 15 septembre 2019. L'enveloppe allouée pour ce fonds s'élève à 400 000€.

Le Fonds de Soutien à la production cinématographique et audiovisuelle a pour but :

- d'accorder un soutien sélectif à la production d'œuvres cinématographiques de courtes et/ou longues durées appartenant aux documentaires et au cinéma d'animation, ainsi qu'à la production d'œuvres audiovisuelles destinées à une première diffusion à la télévision ou à une première mise à disposition du public sur une plate forme internet ;
- de favoriser l'émergence de nouveaux talents ;
- de participer au dynamisme et à l'attractivité de son territoire en favorisant l'accueil et la localisation des tournages générateurs d'emploi, de retombées économiques, touristiques et d'image.

La sélection s'est effectuée selon les critères d'éligibilité suivants :

- production éligible au Fonds de Soutien Audiovisuel – CNC ;
- société de production audiovisuelle (ou association) disposant d'un code APE 5911 (production).
- Projets de productions répondant à, au moins, deux critères définis ci dessous :
 - auteurs, réalisateurs, scénaristes ayant leur résidence principale sur le territoire de Toulouse Métropole ;
 - producteurs, co-producteurs délégués disposant d'un établissement stable sur le territoire de Toulouse Métropole ;
 - projets justifiants d'un lien culturel ou géographique fort avec le territoire métropolitain ;
 - recours significatif à des compétences locales, en termes d'emploi.

Toulouse Métropole a réceptionné 20 candidatures : 12 projets de production documentaires et 8 projets de production films d'animation.

11 candidatures ont été sélectionnées au regard de la qualité de leur projet artistique et du strict respect des critères d'éligibilité.

Les comités de lecture d'aide à la création, composés de membres de droit, représentant des élus métropolitains, de professionnels du secteur du cinéma, de l'audiovisuel, des nouveaux médias et de la culture, de représentant de l'État - CNC et de représentants des services concernés des collectivités territoriales partenaires du dispositif se sont réunis le 11 octobre 2019 et ont émis un avis consultatif motivé et des propositions de chiffrage de la subvention attribuable sur les dossiers éligibles.

Il est donc proposé d'attribuer une subvention aux lauréats retenus.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du 16 octobre 2019,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver l'attribution de subventions au titre de « l'Appel à projets du fonds de soutien cinématographique ou audiovisuel aux documentaires et films d'animation » aux sociétés mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 394 000 €, au titre de 2019.

Structure	Titre du film	Durée/format	Genre/Diffusion	Montant subvention
Bâton rouge production	Opéra antischavista	60mn	Documentaire/TV	30 000€
Les films Figures Libres	L'ours et le sauvages	52mn	Documentaire/TV	20 000€
Les films Figures Libres	Le jazz leur est tombé sur la tête	52mn	Documentaire/TV/Cinéma	20 000€
Les films du Sud	Aéropostale, mythe et réalité	52mn	Documentaire/TV/Cinéma	15 000€
Le Gros indien	Histoires populaires du cinéma	12x5mn	Série documentaire TV/Web	24 000€
Le Lokal	Un toit pour toi, le temps qu'il faudra	52mn	Documentaire TV	20 000€
Tex Mex stories	Fièvre chandelle	6x12mn	Série documentaire TV/Web	45 000€
TAT Productions	Les aventures de Pil	90mn	Long métrage animation/Cinéma	100 000€
X-BO	La traversée	80mn	Long métrage animation/Cinéma	75 000€
X-BO	Le nouveau	10mn	Court métrage animation/Cinéma	25 000€
X-BO	Le parapluie	13mn	Court métrage animation/Cinéma	20 000€

Article 2

D'autoriser le versement de ces subventions à l'aide des crédits inscrits sur le budget de l'exercice en cours.

Article 3

D'autoriser le Président de Toulouse Métropole à signer les conventions avec les porteurs de projets et tous les actes afférents.

Résultat du vote :

Pour	127
Contre	0
Abstentions	6 (Mmes CROQUETTE, DURRIEU, MM. SANCHEZ, LACAZE, BARES-CRESCENCE, FOURMY.)
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le
Reçue à la Préfecture le

28 NOV. 2019
28 NOV. 2019

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc Moudenc



Jean-Luc MOUDENC